

SONY

DU 9 JUIN AU 9 JUILLET 2017

La famille Xperia™ XZ vous sort le grand jeu !

Profitez de lots PlayStation pour l'achat de votre Xperia XZ ou Xperia XZ Premium

The advertisement features two Sony Xperia smartphones on the left. The Xperia XZ on the left displays a game scene from Horizon Zero Dawn. The Xperia XZ Premium on the right shows the lock screen with the time 10:35 and date DIM 7 MAI. To the right of the phones is a large blue circular graphic containing the text '100% GAGNANT*'. Below this graphic are images of a PlayStation 4 console, a DualShock 4 controller, and a Horizon Zero Dawn game case. A small PlayStation Store 20€ voucher is also visible.

100% GAGNANT*

20€

XPERIA XZ

XPERIA XZ Premium

*Voir modalités au dos. Offre valable dans la limite des stocks disponibles pour l'achat d'un Xperia XZ Premium ou Xperia XZ.

DAS Xperia XZ Premium : 1,21 W/kg, DAS Xperia XZ : 0,85 W/kg.

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg.

 PS4

Extrait de Règlement du Jeu web SONY – «JEU PLAYSTATION 100% GAGNANT»

**Opération n° 10008 - Offre Valable du 09/06/2017 au 09/07/2017 inclus,
en exclusivité chez Bouygues**

La société Sony Mobile Communications International AB (France), succursale de Sony Mobile Communications International AB (SE-22188, Lund), dont le siège social se situe au 49-51 Quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux, et immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 439 961 905, 49-51 est désignée ci-après comme «la Société Organisatrice» organise du 9 juin au 9 juillet 2017, un jeu web, gratuit par Instants Gagnants avec obligation d'achat intitulé, «JEU PLAYSTATION 100% GAGNANT» (ci-après le «Jeu»). Ce Jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, résidant en France métropolitaine, Corse comprise à l'exclusion du personnel de la Société Organisatrice et des membres de leurs familles, du personnel des sociétés prestataires de services et de leurs éventuels sous-traitants sur cette opération ainsi que les membres de leurs familles.

POUR PRENDRE PART AU JEU, LES PARTICIPANTS DOIVENT SUIVRE LES ÉTAPES CI-DESSOUS PENDANT LA PÉRIODE DU JEU :

- 1** **Acheter** entre le 09/06/2017 et le 09/07/2017 chez Bouygues Telecom ou sur le site www.bouyguetelecom.fr un smartphone XZ Premium ou XZ parmi ceux éligibles à l'offre : 1308-0929 ; 1308-0930 ; 1308-0940 ; 1306-2855.
- 2** **Se rendre sur le module du jeu Internet** www.promotion-sonymobile.com, entre le 09/06/2017 et le 09/07/2017 afin d'activer l'animation au jeu et tenter de gagner l'un des lots mis en jeu. Le participant déclenche un Instant Gagnant et découvre instantanément son gain.
- 3** **S'enregistrer et compléter** intégralement le formulaire de participation au jeu «JEU PLAYSTATION 100% GAGNANT». Un e-mail de notification de gain sera envoyé aux gagnants.
- 4** **Imprimer** ensuite le formulaire de participation au jeu et joindre les pièces justificatives suivantes : ticket de caisse (ou facture) original(e) en entourant la date, le libellé et le prix de votre achat, ainsi que l'original (à découper sur l'emballage) du code SI de votre Xperia XZ Premium ou votre Xperia XZ.
- 5** **Envoyer**, sa participation complète sous enveloppe suffisamment affranchie au plus tard le 24/07/2017 à l'adresse de l'opération :
SONY - JEU PLAYSTATION 100% GAGNANT
OPERATION 10008
13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Il ne sera accepté qu'une seule participation et un seul gain par foyer (personnes vivant sous le même toit même nom, même adresse) pendant toute la durée du Jeu.

Offre non cumulable avec toute autre promotion Sony Mobile en cours.

Sont mis en jeu :

- 50 PS4 pro d'une valeur indicative commerciale unitaire de 399€ TTC
- 50 PS4 Slim d'une valeur indicative commerciale unitaire de 299€ TTC
- 150 jeux Horizon Zero Dawn d'une valeur indicative commerciale de 69,99€ TTC
- Tous les autres gagnants du jeu bénéficieront d'une carte PlayStation Store prépayées d'une valeur commerciale de 20€ TTC.

Voir détails des dotations et conditions de participation sur le règlement complet déposé auprès de la SCP AIX-JUR'ISTRES, Huissiers de Justice associés à 13100 AIX-EN-PROVENCE - Immeuble «Le Grassi» - Impasse Grassi

Les frais de connexion à Internet nécessaires à la participation au Jeu ne sont pas remboursés. Les frais liés à la demande de règlement et les frais liés à l'envoi de la participation ne sont pas remboursés.

Conformément à la Loi 78-17 «Informatique et Libertés» du 06/01/1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse correspondant-cil@highco.com.